

École La Dauversière-Évangéline

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École La Dauversière-Évangéline 25 mars à 18 h 00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de La Dauversière-Évangéline, tenue le 25 mars 2025 à 18 heures à l'édifice Évangéline, 11845 Boul de l'Acadie à Montréal.

PRÉSENTS :

Enseignants :

M. Jonathan Chalifoux
Mme Julie Daudelin
Mme Urena Campos Orellena Maria

Représentant du personnel de soutien

Mme Rosa Ivette Orellana Santos
Mme Catherine Poisson

Représentant du personnel professionnel

Mme Aline Garcin

Élèves :

M. Audric Twahirwa
Mme Orlisse Gnagbo Moko Maria

Parents membres :

Mme Lydienne Ndongo Ndoumb
M. Djon Do Mahulawe Kofivi
Mme Nathalie Rafei
Mme Ndeye Aissa Dia

Parents substitués

Mme Lizzeth Sanchez

Membres de la communauté :

Mme Marie – Noëlle Legault
Mme Sophie Gagnon.

Formant quorum sous la présidence de Mme Débora Claro.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE, Mme Elisenda Tomas – Direction.

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : S/O

MEMBRES ABSENTS :

Parents substitués :

Mme Guerline Dutreuil

Membres parents :

Mme Marie-Justine Keumeuni

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Tomas annonce que le quorum est complet, déclare la séance ouverte. Il est 18 h02



2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Tomas fait la lecture de l'ordre de jour, les membres du CÉ corrigent le point 10 à Plan d'effectifs 2025-2026,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jonathan Chalifoux l'adoption de l'ordre du jour, **SECONDÉ PAR** Mme Urena Campos Ivonne Maria. (02-CE-25/03/2025)

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (5 minutes)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public (2 minutes)
5. Formations (**URGENT**) [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

Sujets nécessitant une décision

6. Résolutions financières à adopter
7. Plan de lutte 25-26 harmonisé et révisé (évalué par le comité PLVI)
8. Code vestimentaire (contrat avec Raphael U 3 ans à signer)
9. Critères pour choix de DÉ (**obligatoire annuellement en fin de compte**) <https://forms.office.com/r/ytH3mbgxVX?origin=lprLink>
10. Plan d'effectifs 24-25 (besoins EHDAA)
11. Sorties éducatives (approbation)
 - 11.1. Voyage à Québec groupes de FPT (TSA) en juin
12. Points d'information/rapports (20 minutes)
 - 12.1. Direction (réponse à la consultation sur le PTRDI)
 - 12.2. Personnel enseignant (journée de l'autisme, chandail bleu)
 - 12.3. Élèves
 - 12.4. Communauté (marche de la paix)
13. Varia
14. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

Les membres du CÉ échangent sur les modifications à amener au PV du 18 janvier 2025. Il est convenu d'envoyer la copie corrigée par Madame Catherine Poisson à la secrétaire du CÉ afin de les combiner avec les modifications proposées par les autres membres en présence.

4. PAROLE AU PUBLIC (2 MINUTES)

Rien à mentionner.

5. FORMATIONS (URGENT)

Mme Tomas fait mention qu'elle va contacter le BAJ - Bureau des affaires juridique pour confirmer la compilation de la formation par tous les membres du CÉ sauf 2 parents.

Sujets nécessitant une décision

6. RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES À ADOPTER

7. PLAN DE LUTTE 25-26 HARMONISÉ ET RÉVISÉ (ÉVALUÉ PAR LE COMITÉ PLVI)

Madame Tomas fait mention au nouveau Canvas du plan de lutte 2025-2026 exigé par le ministère. Elle présente le plan de lutte 2024-2025, un document harmonisé pour les deux établissements, validé par le comité PLVI. Les membres du CÉ discutent sur les deux points suivants :

1. Reconduire, modifier ou refaire les mesures de prévention au plan de lutte (pages 8, 9, 10) pour l'année scolaire 2025-2026.
2. Approuver le plan harmonisé validé par le comité PLVI pour la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Considérant le travail qui a été fait par le comité PLVI, PAR VOTE À L'UNANIMITÉ, il est résolu **D'ADOPTER** le plan harmonisé pour l'année scolaire 2024-2025. (07 CÉ 18-01-2025)

PAR VOTE MAJORITAIRE, il est résolu de mettre le point 1 à l'ordre du jour du prochain CÉ **pour l'adoption du plan pour 25-26 et pour l'évaluation de 24-25.**

8. CODE VESTIMENTAIRE (CONTRAT AVEC RAPHAEL U 3 ANS À SIGNER) :

Les membres du CÉ discutent de l'opportunité de renouveler le contrat de trois ans avec Raphael U comme fournisseurs du costume scolaire.

Considérant,

La volonté du fournisseur actuel à maintenir les rencontres de consultations auprès du conseil des élèves pour l'année scolaire 2025-2026 par soucis de tenir compte des besoins des élèves,

L'excellent service à la clientèle et la bonne communication avec la direction,

La proposition d'une collection de pantalons plus adapté à la morphologie des élèves de l'école,

Que le rapport qualité prix est le meilleur chez les fournisseurs homologués par le gouvernement,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Catherine Poisson un vote sur le renouvellement du contrat avec

Raphael U, **SECONDE PAR** Mme Julie Daudelin,

PAR VOTE MAJORITAIRE il est résolu de renouveler le contrat avec Raphael U (**08-CÉ 25-03-2025**).

PAR VOTE À L'UNANIMITÉ, aucun membre souhaite explorer autres possibilités.

On a notamment fait mention aux points ci-dessous :

Harmoniser les costumes dans les deux établissements

L'école prévoit faire une demande de Hoodie pour un an, comme collection exclusive avec le Logo EVLA et faire la promotion des pantalons Raphael U.

La loi nous dit que l'école ne peut obliger l'achat de l'uniforme chez un fournisseur homologué. Le parent qui le souhaite peut se fournir ailleurs, les morceaux de vêtements semblables en couleur et forme (ex : polo blanc) et acheter à l'école le logo qu'il devra faire coudre ou imprimer sur le linge lui-même.

9. CRITÈRES POUR CHOIX DE DÉ (OBLIGATOIRE ANNUELLEMENT EN FIN DE COMPTE)

Considérant que le formulaire sur les critères de choix de direction d'établissement doit se faire d'une façon annuelle, les membres du CÉ complètent le formulaire en ligne.

10. PLAN D'EFFECTIFS 25-26 (BESOINS EHDA) :

Les membres du CÉ discutent sur le contenu de la présentation du plan d'effectifs des **professionnels** 2025-2026.

Les membres du CÉ approuvent le plan d'effectifs des professionnels 2025- 2026 (Besoins EHDA). **On ne peut ni en ajouter ni en enlever. Ceci est géré centralement depuis cette année.**

On a fait notamment fait mention au bien-être des professionnels touchés par le plan et leurs conditions de travail,

La consultation du personnel,

La promotion de l'équité au niveau de la répartition du personnel.

11. Sorties éducatives (approbation) :

Les membres du CÉ discutent du voyage à Québec offerts à deux groupes de FPT au mois de juin.

Considérant que le voyage fait partie du budget des sorties culturelles et que les élèves ont contribué à des activités de levé de fonds,

IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR Madame Julie Daudelin d'approuver la sortie, **SECONDE PAR** Mme Rosa Ivette Orellana Santos.

12. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS (20 MINUTES)

12.1 Direction :

Les membres du CÉ prennent connaissance et consultent la réponse du service de l'organisation scolaire, sur la livraison du nouveau bâtiment scolaire. Elle est toujours prévue pour l'année scolaire 2026-2027. Une nouvelle consultation sur le PTRDI sera disponible en juin 2025.

Les membres de CÉ échangent sur le résultat du vote populaire (Communauté et élèves) sur le choix du nom de l'école. Il est souligné que le nom de Marcelin Wilson a eu 90% des votes. Le BAG a reçu le résultat du vote populaire et le nom proposé pour chaque pavillon. Considérant que les membres du CÉ approuvent à l'unanimité le résultat du vote populaire, **IL EST PROPOSÉ PAR** M. Djon Do Mahulawe Kofivi d'adopter la résolution qu'au prochain PTRDI l'école va porter le nom de Marcelin Wilson et de considérer que le 14 mars est la date retenue pour la consultation, **SECONDE PAR** M. Audric Twahirwa.

12.2 Personnel d'enseignant :

Dans l'objectif de souligner l'appui à la cause TSA, Le personnel de l'école invite les élèves à porter un chandail bleu clair le 2 Avril – journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme. Les élèves sont tenus à respecter le code de vie vestimentaire (seul changement possible: uniquement le chandail peut être bleu ce jour-là).

12.3 Élèves :

La semaine du sourire a été soulignée du 17 au 23 mars.
Voyage à Toronto.
Fonds récoltés pour financer le bal des finissants durant la journée de la saint-valentin.
Visite du joueur des alouettes Marc Antoine Dequoy qui a signé une bannière pour l'école.

12.4 Communauté :

Le CJE présente les activités offertes aux jeunes en cours et à venir:
La marche de la paix aura lieu le 15 mai en collaboration avec la police du quartier. Départ de La Dauversière pour un trajet de 400m, retour par le parc, prestation à la placette des jeunes de l'école, distribution de nourriture gratuite et musique.
Salon de l'emploi du CJE à l'Évangeline qui a eu lieu le 13 mars : 209 jeunes ont participé.
Programmation disponible à chaque début du mois sur les activités offertes aux jeunes qui sont en ***décrochage scolaire ou à risque de décrochage scolaire***.
Le programme FMS – Stages : Accompagnement emploi ou stage, formations semi spécialisées.
Déploie tes elles, au cours des deux prochains mois : Ensemble d'activités dans l'arrondissement offerte aux filles entre 12 et 25 ans. Pour créer des lieux sécuritaires pour les filles. Présence d'un kiosque à l'école Évangeline. <https://mdjbc.org/programmation/>
Grand Ladon : Le 10 avril à la période 4, 75 vélos vont être donnés aux élèves.
Activité parascolaire d'ateliers mécaniques de vélo, les midis et après l'école. Les élèves peuvent s'inscrire auprès des enseignants de l'éducation physique de La Dauversière.

15. VARIA : Rien à mentionner

16. LEVÉE DE LA SÉANCE :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Debora Claro la levée de la séance, **SECONDE** par M. Djon Do Mahulawe Kofivi. La séance prend fin. Il est 20h58.

Présidence

Direction d'établissement